

SAINT LOUIS - SAINT BRUNO

un centre scolaire à taille humaine
1700 élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur

**LA TAXE
D'APPRENTISSAGE**
UN CHOIX STRATÉGIQUE
*pour le développement
des compétences
de nos élèves*

De l'importance de la taxe d'apprentissage !

" Pourquoi verser une taxe d'apprentissage à un établissement scolaire qui a des formations techniques, technologiques et professionnelles mais pas d'apprentis ?

La réponse pourrait être bureaucratiquement sans appel : aucune.

Et pourtant, les filières professionnelle et technologique en gestion, en accueil, en relation client, en marketing visent à former des bacheliers qui deviendront des techniciens supérieurs, voire obtiendront une licence professionnelle. Ils seront opérationnels en entreprise dans un délai plus court que les bacheliers généraux et sans formation supplémentaire.

La taxe d'apprentissage a donc toute sa raison d'être pour nos filières.

Elle permet de les former sur des logiciels et du matériel de pointe avec des techniques actualisées.

Elle donne une plus-value technique à nos élèves et étudiants.

Par ailleurs, son poids est significatif car elle représente 50% de notre résultat comptable.

Soyez assurés que quelque soit le montant de la taxe d'apprentissage que vous déciderez de nous reverser, chaque centime d'euro permettra la valorisation technique de nos jeunes au profit de vos entreprises, de notre futur.

Avec mes remerciements. "

Christophe Nicoud,
Chef d'établissement des lycées
Coordinateur du centre scolaire

Quelles sont les formations bénéficiaires du versement de la Taxe d'Apprentissage au lycée St Louis-St Bruno ?

- ▶ Les **baccalauréats technologiques** : filières **STMG** Gestion Finance ou Mercatique
- ▶ Les **baccalauréats professionnels** : Gestion Administration, Accueil Section Européenne, Commerce
- ▶ La FCIL **Secrétaire Médicale**
- ▶ Les **BTS Négociation Relation Client** et **BTS Communication**

Votre contribution à la Taxe d'Apprentissage nous aide à financer nos projets et outils

Entreprendre pour apprendre La filière STMG crée sa mini-entreprise

Chaque année depuis 2007, des élèves de première STMG encadrés par des enseignants du lycée et des professionnels de l'Association des Jeunes Entreprises en Rhône-Alpes, fondent une entreprise fictive pour mener à terme la production d'un bien ou d'un service.

Cette expérience permet aux élèves de STMG de

- ▶ **Découvrir l'entreprise et son fonctionnement** à travers une expérience concrète : la conception et la valorisation d'un produit ;
- ▶ **Appréhender une démarche de projet** facilitant la prise d'initiatives et le goût d'entreprendre ;
- ▶ **Apprendre** d'une manière ludique.



La mini-entreprise SLSB-Good Apps du lycée SLSB a remporté brillamment le Prix de la Communication et du Numérique au Concours Régional Entreprendre pour Apprendre 2017.

La taxe d'apprentissage permet de renouveler et d'entretenir le parc informatique pour nos classes des filières technologiques.

Agnès Forget et Abdou Rassid
Professeurs d'économie-gestion

Comment nous verser votre Taxe d'Apprentissage ?

Le centre scolaire St Louis - St Bruno est habilité à recevoir vos versements au titre du

HORS QUOTA - CATÉGORIE A

Il suffit de vous mettre en relation avec l'organisme collecteur de votre choix en spécifiant comme bénéficiaires :

LYCÉE général et technologique ST LOUIS - ST BRUNO - UAI : 0690563M

ou

LYCÉE professionnel ST LOUIS - ST BRUNO (anciennement Jamet Buffereau) - UAI : 0690712Z

avant le 1er mars

École maternelle et primaire
17 rue des Chartreux
69001 Lyon
04.72.98.23.44
ecole@slsb.fr

Collège
1 cours général Giraud
69001 Lyon
04.78.28.39.53
college@slsb.fr

Lycée général et technologique
16 rue des Chartreux
69001 Lyon
04.72.98.23.45
lycee@slsb.fr

Lycée professionnel
17 rue des Chartreux
69001 Lyon
04.78.27.75.38
lyceepro@slsb.fr

www.slsb.fr